



SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Révision des secteurs scolaires 2019-2020

Synthèse de la rencontre du 13 février 2018

Commissaires présents :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou
Georgette Beauregard Boivin
Claude Dubois
Marc Gagnon
Pierre Lavoie
Geneviève Perron

Marie-Josée Cornay	Commissaire-parent au secondaire
Mélanie Huard	Commissaire-parent CCSEHDAA
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
Pascal Lavigne	Commissaire-parent

Commissaires absents :

Marilyne Lafrance
Danny Lamoureux
Claude Nadeau
Marie Claude Noiseux
Serge Poirier

Membres de l'administration présents :

Eric Racine	Directeur général
Alain Bachand	Directeur général adjoint
Guy Tardif	Directeur général adjoint, Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Me Katherine Plante	Secrétaire générale
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, Service des communications et des affaires corporatives
Lise Trottier	Directrice adjointe, Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire

1. Ouverture de la séance publique de consultation par le Directeur général, Monsieur Eric Racine

Monsieur Eric Racine accueille le public à cette séance de consultation. Il souligne la présence de nombreux commissaires et de membres de l'administration. Il explique le déroulement de la séance et le temps octroyé pour chaque allocution.

2. Mot du Président de la Commission scolaire, Monsieur Paul Sarrazin

Monsieur Paul Sarrazin réitère l'importance pour le public de se faire entendre et le sérieux porté aux allocutions.

3. Déroulement de la séance par la secrétaire générale, Maître Katherine Plante

Ce point est traité en même temps que le point 1.

4. AUDITIONS

4.1 Droits de parole (comités / conseils d'établissements / municipalités)

1) Madame Marie-Claude Gauthier, présidente, Comité de parents

Madame Gauthier souligne les différences entre les enseignements en écriture des écoles. Elle demande un droit acquis pour les élèves de 5^e et 6^e année afin de pallier aux difficultés concernant le changement d'école en fin de parcours. Elle questionne à savoir si la Commission scolaire analysera l'impact futur des transferts sur les élèves et leur développement. Elle souligne l'importance des visites d'école au préalable pour que les enfants se familiarisent avec leur nouveau milieu. Elle répète que la communication de la Commission scolaire est désuète. Elle souligne que l'envoi d'un courriel particulier aux parents visés aurait été grandement apprécié.

2) Comité consultatif des services EHDAA – Monsieur Simon Filion

Monsieur Filion émet les recommandations du CCSEHDAA :

- 1) Que les communications soient faites d'une manière claire, précise et complète;
- 2) Que toutes les classes d'adaptation scolaire soient maintenues dans les mêmes écoles;
- 3) Que les élèves faisant l'objet d'une codification ministérielle ou ayant un plan d'intervention demeurent dans la même école, ou qu'à tout le moins, il y ait une passation efficace et complète du dossier;
- 4) Qu'une visite préalable des lieux soit faite systématiquement pour que les élèves et leurs parents puissent se familiariser avec la nouvelle école.

3) Monsieur Ghislain Morin, président, CÉ école Saint-André

Monsieur Morin souligne que 450 élèves seront déplacés, dont une partie importante à l'école Saint-André. Il mentionne qu'un sondage effectué auprès des parents de l'école indique que 95 % d'entre eux souhaitent que leur enfant demeure à l'école Saint-André. Il demande à ce que ce soit uniquement les nouveaux arrivants qui fassent l'objet d'un transfert. Il souligne que les élèves ayant déjà été transférés par le passé de même que les élèves ayant des besoins particuliers ne souhaitent pas changer d'école. Il mentionne qu'il

est facile d'organiser le transport scolaire. Il indique que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MÉES) prône la stabilité. Il questionne à savoir pour quelles raisons la Commission scolaire ne respecte pas ce principe. Il souligne le dynamisme du service de garde de l'école Saint-André. Il souligne enfin que le devoir de la Commission scolaire est de s'assurer qu'aucun élève ne soit affecté.

Monsieur Steve Pelletier prend également la parole. Il souligne les critères mentionnés sur le site web de la Commission scolaire. Il traite des capacités d'accueil des écoles Saint-André et de l'Étincelle. Il indique l'importance de minimiser le nombre d'élèves déplacé. Il souligne l'augmentation des frais de transport scolaire. Il revient sur le transfert des élèves de l'école Ste-Cécile vers l'école Saint-André.

4) Madame Gina Minier, présidente, CÉ école de l'Assomption

Madame Minier traite des propositions du CÉ :

- 1) Que les élèves ayant déjà été transférés puissent demeurer dans la même école;
- 2) Que le secteur de la rue Cowie/Grande Ligne demeure dans le secteur de Granby;
- 3) Que tous les enfants d'une même famille demeurent dans une école de la même ville;
- 4) Que les parents du secteur Cowie/Grande Ligne ait le choix d'envoyer leur enfant soit à Granby, soit à St-Alphonse-de-Granby.

5) Madame Josée Séguin, représentante, CÉ école du Phénix

Madame Séguin souhaiterait avoir accès aux critères entourant la révision des secteurs scolaires. Selon elle, le fait que le secteur ouest soit retranché aura un impact sur l'identité sociale de l'école. Elle souligne la forte clientèle issue de l'immigration. Elle revient sur les nombreux changements vécus à l'école, notamment le mouvement répété de directions. Elle souligne les anciennes révisions des secteurs scolaires, notamment en 2014. Elle traite du rapport du Conseil supérieur de l'éducation quant à l'égalité de chance en éducation.

6) Madame Marie-Claude Devost Roy, présidente, CÉ école Saint-Bernard

Madame Devost Roy présente la position des parents de l'école St-Bernard, notamment le niveau de satisfaction et d'attachement des familles envers l'école. Elle souligne qu'un quartier sera scindé en deux au détriment de la bonne entente des familles de ce secteur. Elle demande l'application de la clause Grand-père. Elle mentionne que les nouveaux résidents des développements des terres Miner devraient être affectés vers l'école Sainte-Famille. Elle demande à ce que les enfants qui fréquenteront le programme Passe-Partout en 2018-2019 soient pris en charge déjà par leur école d'accueil. Elle met en doute l'efficacité à long terme de la révision des secteurs scolaires en égard aux prévisions démographiques du ministère.

7) Monsieur André Godard, président, CÉ école de la Haute-Ville

Monsieur Godard indique qu'un mémoire sera transmis.

8) Monsieur Happi Keundjeu, conseiller, municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

Monsieur Keundjeu fait la lecture du mémoire de la municipalité de St-Alphonse-de-Granby. Il souligne un regroupement domiciliaire en émergence près de l'école de la Moisson-d'Or. Il indique que le conseil municipal a foi dans le processus de consultation et en sa valeur. Il mentionne que l'analyse doit en tout temps tenir compte de la qualité de l'enseignement et la qualité de vie communautaire et sociale des enfants. Il indique que la Commission scolaire doit faire une étude plus judicieuse de la situation et des prévisions démographiques.

4.2 Droits de parole (organismes / groupes)

- 1) Madame Evelyne Lebeau, parent fondateur du projet *École publique alternative de Granby*
Madame Lebeau indique que le projet d'école publique alternative entraînerait le déplacement volontaire de 150 élèves. Elle souligne avoir cumulé 162 signatures de personnes appuyant leur projet, en quelques jours.
- 2) Madame Magalie Laplante, membre du groupe *Vision 2019*, école de la Haute-Ville
Madame Laplante expose l'opinion des membres du personnel enseignant de l'école de la Haute-Ville. Elle souligne le sentiment d'appartenance des élèves à leur école. Elle indique que le découpage aura un impact sur les programmes Option +. Elle demande l'ajout de secteurs scolaires au bassin de l'école, notamment le secteur de l'école Saint-Bernard.

4.3 Droits de parole (individus)

Secteur – école Saint-Bernard

- 1) Monsieur Patrice Marchand
Monsieur Marchand souligne que la révision des secteurs scolaires a suscité des réactions émotives chez les parents. Il indique le taux de natalité dans la ville de Granby et la croissance variable d'un secteur à l'autre due à la mobilité des citoyens. Il traite de la rue de l'Échinacée et du nombre de maisons actuellement en vente, ce qui modifiera les prévisions démographiques. Il demande que la Commission scolaire fasse appel à des firmes statistiques externes.
- 2) Madame Marie-Pierre Nadeau
Madame Nadeau mentionne avoir déménagé au Québec il y a 2 ans et souligne que son enfant devra encore être déraciné, alors qu'il vient tout juste de bâtir son réseau social. Elle indique que la stabilité est primordiale. Elle demande l'application de la clause Grand-Père.
- 3) Monsieur Félix Loranger
Monsieur Loranger souligne que certains nouveaux développements résidentiels, notamment sur la rue de l'Anémone et dans le quartier de l'Iris, ne figurent pas sur les cartes utilisées dans le redécoupage. Il demande que l'année de construction des domiciles soit prise en compte.
- 4) Madame Amélie Plourde
Madame Plourde souhaite que ses enfants demeurent à la même école et demande de donner un droit acquis aux enfants.
- 5) Madame Jo-Anne Labrecque
Madame Labrecque se désolé qu'un même quartier soit scindé et souligne l'impact sur les amitiés développées par les enfants qui habitent à proximité.

Secteur – école Eurêka

- 6) Madame Chantal Viau
Madame Viau est absente.

7) Madame Jo-Annie Marcotte

Madame Marcotte indique que le choix de sa résidence a été fait en fonction de l'école du secteur. Elle mentionne que la construction d'une école à Shefford pourrait soulager les écoles de Granby. Elle souligne l'impact d'un changement, tel un transfert d'école, pour les enfants et leurs parents.

Secteur – école Ave Maria

8) Madame Geneviève Gauvin

Madame Gauvin questionne quant à la construction éventuelle d'une école à Shefford. Elle mentionne le sentiment d'appartenance développé par les enfants envers leur école. Elle indique que plusieurs enfants qui seront transférés sont actuellement des élèves « marcheurs » et peuvent ainsi revenir dîner à la maison. Un transfert impliquera des coûts en surveillance du midi pour les parents. Elle souligne le programme d'anglais intensif de l'école Ave Maria et les activités éducatives multiniveaux. Elle suggère de déplacer la classe spéciale DGA et la classe d'accueil vers l'école Assomption.

Secteur – école Saint-André

9) Madame Mélanie Beaudry

Madame Beaudry indique que son enfant a déjà été transféré en 2014. Elle relate son expérience personnelle. Elle souligne l'importance de la stabilité dans l'apprentissage. Elle mentionne que son quartier est vieillissant. Ainsi, peu d'enfants sont visés et il serait possible qu'ils demeurent à l'école Saint-André. Elle demande que ses enfants puissent terminer leur parcours sans être transférés.

10) Madame Elaine Cyr

Madame Cyr indique que le bien-être des enfants est au cœur des démarches effectuées par les parents. Elle s'interroge quant à la possibilité pour les enfants de 3^e année et plus de demeurer à la même école, de même que la possibilité de garder unifié un même quartier.

11) Monsieur Steve Pelletier

Monsieur Pelletier fait la lecture de l'encadrement Procédure de modification des secteurs scolaires (AE-07) de la Commission scolaire. Il déplore le manque de communication. Il demande à ce que chaque parent visé soit informé personnellement.

Secteur – école de l'Assomption

12) Madame Mélissa Lapierre

Madame Lapierre souligne que la révision des secteurs implique le changement de municipalités, de l'école de l'Assomption à Granby vers l'école de la Moisson-d'Or à St-Alphonse-de-Granby. Elle déplore aussi le manque de communication.

13) Madame Julie Cyr

Madame Cyr souligne le changement de municipalité, de l'école de l'Assomption à Granby vers l'école de la Moisson-d'Or à St-Alphonse-de-Granby. Elle mentionne son affection pour l'école de l'Assomption. Elle indique que ses enfants fréquentent les services de la Ville de Granby, notamment les terrains de jeux et la piscine municipale, ville à laquelle ils payent des taxes municipales.

Autres intervenants

14) Madame Anick Robillard, technicienne en travail social, CRIF

Madame Robillard est entendue avec le groupe de l'école Saint-André.

Madame Robillard traite de décrochage scolaire et indique que le sentiment d'appartenance influe énormément à contrer le décrochage.

5. Mot de la fin par le Directeur général, Monsieur Eric Racine

Monsieur Eric Racine réitère que les commentaires soumis ont tous été pris en note et que chaque mémoire sera lu et considéré.

Il revient sur les prévisions démographiques du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MÉES) et indique que celles-ci sont basées sur le taux de natalité des régions. Il ajoute que les nouvelles constructions sont considérées dans la mesure du possible, mais que le nombre d'enfants à accueillir est variable et impossible à déterminer à priori.

6. Levée de la séance

La séance se termine à 21 h 11.

KP/jd

Me Katherine Plante
Secrétaire générale